

## Appel à projets 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation Volet 1 – Soutien à l'émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux

### 1- Intitulé du projet

Elaboration d'un Projet Alimentaire Territorial communautaire, grâce à la réalisation d'un diagnostic partagé et l'expérimentation d'opérations en faveur de la restauration collective et de l'accessibilité foncière des porteurs de projets agricoles

### 2- Présentation synthétique du projet (contexte du projet, pilotage, objectifs, cibles, actions)

10 lignes max – ce résumé sera repris dans le dossier de presse du MAA pour les projets lauréats.

L'élaboration de son projet de territoire a permis à Liffré-Cormier Communauté d'affirmer l'ambition de s'engager en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs comme les consommateurs.

Cette ambition se déploie dans le Plan Climat Air Energie Territorial adopté en décembre 2020, dont la mise en œuvre doit permettre de tendre à la fois vers un mode de vie et des pratiques moins carbonés (avec une évolution des pratiques de consommation et d'alimentation qui doit contribuer à réduire l'impact du territoire sur le changement climatique) et vers un territoire énergétiquement autonome (avec un développement de filières locales et de réseaux d'acteurs et l'adaptation des entreprises et exploitations agricoles).

Enfin, la stratégie de développement économique et emploi de Liffré-Cormier Communauté définit l'agriculture comme un axe de développement à part entière, avec des enjeux en termes d'activité économique, d'emploi et de transition écologique. Ce volet agricole reste à construire, grâce à l'élaboration d'une politique agricole communautaire.

En 2021, l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle de Liffré-Cormier Communauté poursuit ainsi quatre objectifs complémentaires pour les trois années à venir :

- Développer l'offre de produits bio et locaux au sein des restaurants publics locaux, de façon harmonisée sur le territoire, conformément aux objectifs fixés par la loi Egalim (50% de produits durables, dont 20% de bio) et en soutien et complémentarité avec les initiatives communales ;
- Conforter l'alimentation comme une filière économique à part entière, en développant notamment la filière bio et en explorant les opportunités d'améliorer l'accessibilité foncière aux porteurs de projets ;
- Se positionner comme « animateur » d'un réseau qui réunirait les communes et leurs restaurants scolaires, les agriculteurs et producteurs, les consommateurs plus largement, les partenaires institutionnels ;
- Poser les bases d'une politique alimentaire durable, au croisement des enjeux sociaux, environnementaux, de santé et d'économie, en construisant un diagnostic partagé, associant les habitants et citoyens à l'aide d'animations dédiées.

### 3- Thématique(s) dominantes du PAT (cocher une ou plusieurs cases)

Pour rappel, le PAT doit privilégier une approche globale du système alimentaire.

- Justice sociale  
dont lutte contre la précarité alimentaire
- Environnement  
dont lutte contre le gaspillage alimentaire
- Éducation alimentaire
- Mise en valeur du patrimoine alimentaire
- Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective
- Autres (à préciser) : développement filière agricole locale

#### 4- Territoire d'action (cocher une ou plusieurs cases)

- Commune  
 Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)  
 Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)  
 Parc Naturel Régional (PNR)  
 Département  
 Région

Précisions (le cas échéant) : territoire de Liffré-Cormier Communauté, avec coordination avec les actions menées par les neuf communes-membres et par le Pays de Rennes

Surface géographique (en km<sup>2</sup>) : 251,95 km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants : 26 826 habitants (population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

#### 5- Public cible (type de public et nombre d'habitants concernés)

- Equipes et usagers des restaurants scolaires communaux (enfants et familles) : on compte 9 restaurants scolaires, dont 4 font appel à un prestataire (Saint-Aubin-du-Cormier, Gosné, Mézières-sur-Couesnon, Dourdain). Lors de l'élaboration du projet de territoire, il avait été estimé qu'environ **500 000 repas étaient distribués chaque année** dans les restaurants scolaires (y compris les collèges). Plus précisément, voici quelques données : Gosné = 180 repas par jour ; Liffré = 124 000 repas par an, équipe de 35 agents ; Livré-sur-Changeon : la cuisine centrale fournit également les repas à l'EHPAD communal (50 personnes).
- Usagers du service de restauration Petite Enfance : **96 places en 2019 dans les structures de Liffré-Cormier Communauté**
- Usagers du service de restauration Seniors / Aide à domicile : **11 936 repas livrés en 2019, à 80 usagers différents**
- Producteurs, agriculteurs du territoire : **335 chef-fe-s d'entreprises et salarié-e-s agricoles**
- Grand-public – 26 826 habitants, dont près de **10 000 ménages** (9 776 en 2017), parmi lesquels **3 796 couples avec enfants, 781 familles monoparentales.**

#### 6- Partenaires impliqués et leurs contributions (remplir le tableau ci-dessous)

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
Département d'Ille-et-Vilaine	Collectivité territoriale	Dans le cadre de ses compétences : contribution au diagnostic PAT, restauration scolaire dans les collèges et EHPAD, dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets agricoles (y compris « Portage foncier »)	
Région	Collectivité territoriale	Dans le cadre de ses compétences : contribution au diagnostic PAT, restauration scolaire dans les lycées, valorisation des producteurs locaux	
Pays de Rennes	Syndicat mixte	Contribution au diagnostic (Observatoire de l'agriculture périurbaine), animations auprès des publics scolaires, Programme Local de l'Agriculture	
Lycée professionnel agricole « La lande de la rencontre », à Saint-Aubin-du-Cormier	Etablissement public local d'enseignement		Contribution au diagnostic, animations pédagogiques (grand-public, agriculteurs), en particulier sur la biodiversité Partenariats à définir en lien avec les formations Agriculture et Environnement proposées au CFA ou au Lycée
LPA Le Rheu - BPREA	Etablissement public local d'enseignement		Partenariats à définir en lien avec les formations initiales et continues en agriculture (Diversification, espace-test... y compris pour publics adultes)
Chambre régionale d'agriculture	Organisme consulaire	Contribution au diagnostic	Mobilisation des producteurs
Agrobio 35	Groupement de producteurs		A préciser : prestation de type Formations pour les équipes, Défi dans les restaurants scolaires, etc.
SAFER	SAFER		Partenariat à définir pour l'accès foncier
Terre de liens	Association		Partenariat à définir pour l'accès foncier

## 7- Diagnostic territorial (cocher la case correspondante)

Le projet doit reposer sur un diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire.

- Prévu
- En cours
- Réalisé

Préciser la(es) structure(s) en charge de la réalisation du diagnostic :

- Liffré-Cormier Communauté, chargé-e de mission dédié-e au PAT

Préciser la(es) méthode(s) utilisée(s) pour réaliser le diagnostic :

### 1) Mobilisation des études et données existantes :

- Diagnostic du PCAET
- Projet de territoire
- Stratégie de développement économique et Emploi
- Recensement agricole (données actualisées communiquées début 2022)
- Observatoire de l'Agriculture périurbaine du Pays de Rennes, études de l'AUDIAR
- Données partagées par les collectivités : Département, Région
- Données fournies par la Chambre régionale d'agriculture, Agrobio 35...
  - ➔ Recueil et analyse des données quantitatives et qualitatives sur l'offre existante (volumes, types de production, saisonnalité, démographie des exploitations agricoles ...) et sur la demande (actuelle et à venir au regard de la dynamique démographique)
  - ➔ Résultat : un premier état des lieux sur les enjeux relatifs à l'alimentation sur le territoire

### 2) Partage de l'état des lieux afin d'identifier les enjeux du territoire

- Enrichissement de l'état des lieux grâce à la mobilisation des acteurs locaux
- Organisation d'entretiens bilatéraux, entretiens croisés, ateliers, enquête auprès de la population voire animations grand-public
- Mobilisation des agriculteurs au sens large, des producteurs alimentaires en particulier, des commerçants-distributeurs, des consommateurs au sens large (collectifs, individuels), des partenaires institutionnels...
  - ➔ Identification partagée des enjeux climatiques, environnementaux, économiques, sociaux, sanitaires relatifs à l'alimentation et l'agriculture sur le territoire
  - ➔ Résultat : un diagnostic partagé, identifiant les enjeux du territoire, mais aussi les orientations stratégiques mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire

### 3) Focus sur le foncier : l'objectif qui vise à renforcer l'agriculture et en particulier la production alimentaire sur le territoire nécessite de mieux maîtriser les enjeux relatifs au foncier agricole.

Pour ce faire, le diagnostic pourra intégrer un focus approfondi sur ce sujet :

- Recherche du foncier public disponible, études agronomiques des parcelles afin d'identifier le potentiel foncier mobilisable à court, moyen et long termes par les collectivités
- Thématique à approfondir et à engager sur l'ensemble du foncier, en mobilisant les acteurs concernés (notamment la SAFER, Terre de liens, le Département), grâce à des outils adaptés (ateliers, entretiens...).

### 4) Elaboration d'un programme d'actions sur 6 ans

## 8- Contexte du Projet (maximum 1 page) :

Depuis 2017, Liffré-Cormier Communauté réunit neuf communes et 26 826 habitants, sur un territoire articulé autour de trois pôles de proximité (Liffré, La Bouëxière et Saint-Aubin-du-Cormier). Il s'agit d'un territoire situé à proximité de l'agglomération rennaise, mais aussi d'autres bassins de vie (Fougères, Vitré) : le territoire est très dynamique démographiquement (250 nouveaux habitants chaque année) et sa population est jeune (près d'un quart de la population a moins de 15 ans).

En 2016, la surface agricole représente 50% du territoire (12 781 hectares). En 2017, 163 entreprises agricoles y sont implantées, représentant 335 actifs (parmi lesquels 261 chefs d'exploitations et 74 salariés). 13% des entreprises agricoles du territoire produisaient en agrobiologie (22 entreprises) et 20 entreprises commercialisent régulièrement en circuit court.

Au regard de ces éléments, le projet de territoire a identifié un enjeu autour d'une agriculture et d'une alimentation de qualité au service des habitants.

Le projet de territoire a été adopté en octobre 2019. Il est construit autour de six orientations visant à faire de Liffré-Cormier Communauté, en 2030, une terre d'accueil, une terre de cohésion, une terre à haute valeur ajoutée, une terre durable, une terre citoyenne et un territoire facile. En particulier, l'orientation « Terre durable » définit un objectif qui vise à « **nous engager en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs comme les consommateurs** ». Pour ce faire, deux objectifs opérationnels sont définis :

- Faire de notre territoire un territoire pilote en soutenant les initiatives en faveur d'une alimentation de qualité, produite localement, avec un prix juste pour les producteurs et les consommateurs ;
- S'engager en faveur d'une alimentation de qualité et de proximité dans la restauration collective des communes.

En parallèle à l'élaboration du projet de territoire, Liffré-Cormier Communauté a également élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial.

L'agriculture représente 4,4% des consommations d'énergie du territoire et 50% des émissions de GES dont 95% sont d'origine non énergétiques (engrais et élevage). Ce bilan ne tient toutefois pas compte des émissions de GES liées à l'alimentation et la consommation des ménages, qui interviennent majoritairement en dehors du territoire communautaire. En les intégrant au bilan GES du territoire, ces postes représentent le secteur le plus émetteur. Le domaine d'activité agricole connaît un contexte en pleine mutation, face aux obligations réglementaires et à l'augmentation du prix de l'énergie et des intrants. De plus en plus de producteurs pratiquent la vente directe ou le regroupement en marchés de producteurs, ce qui répond à une réelle demande des consommateurs, qui s'amplifie depuis quelques années.

Ainsi, le Plan Climat Air Energie Territorial adopté en décembre 2020 vise à tendre :

- Vers **un mode de vie et des pratiques moins carbonés** (avec une évolution des pratiques de consommation et d'alimentation qui doit contribuer à réduire l'impact du territoire sur le changement climatique),
- Vers **un territoire énergétiquement autonome** (avec un développement de filières locales et de réseaux d'acteurs et l'adaptation des entreprises et exploitations agricoles).

Trois actions visent à accompagner l'éducation à une alimentation moins émettrice de gaz à effet de serre, favoriser les circuits-courts et l'offre locale et co-construire un projet alimentaire durable.

Enfin, la stratégie de développement économique et emploi définit l'agriculture comme un axe de développement à part entière, avec des enjeux en termes d'activité économique, d'emploi et de transition écologique.

Ainsi, ces dernières années, l'élaboration conjointe de ces trois documents stratégiques a permis de positionner l'alimentation comme un axe fort.

Dans ce cadre, Liffré-Cormier Communauté souhaite se positionner comme porteur de projet :

- En tant que coordinateur de la transition écologique sur le territoire et animateur du Plan Climat (et dans ce cas, en lien étroit avec les communes, le Pays de Rennes, etc.) ;
- Du fait de sa compétence en matière de développement économique ;
- Du fait de sa compétence en matière de Petite Enfance, Enfance et Accompagnement au maintien à domicile, qui assurent des services de restauration publique et sont concernés par les enjeux d'éducation à l'alimentation et de santé-nutrition.

## 9- Calendrier synthétique du projet

Dates (Périodes)	Etapes-clefs
Septembre 2021	Recrutement du chargé de mission PAT
Octobre 2021	Lancement de la démarche, installation de la gouvernance partenariale
Septembre 2021 / Septembre 2022	<b>Groupe d'actions « Diagnostic PAT »</b> 1) Mobilisation des études et données existantes 2) Partage de l'état des lieux afin d'identifier les enjeux du territoire 3) Focus sur le foncier 4) Elaboration d'un programme d'actions sur 6 ans
Septembre 2021 / Septembre 2024	<b>Groupe d'actions « Restauration collective »</b> - Accompagnement des communes dans le diagnostic de leurs consommations et de leurs pratiques - Accompagnement collectifs auprès des communes - Organisation d'animations pédagogiques - Accompagnement du projet de cuisine centrale porté par trois communes actuellement en gestion concédée
Septembre 2021 / Septembre 2022	<b>Groupe d'actions « Accès au foncier pour le développement de la production agricole bio »</b> - Etude et analyse du foncier, identification du potentiel foncier mobilisable - Définition des caractéristiques des dispositifs d'accompagnement foncier des porteurs de projets
Septembre 2022 / Août 2024	- Création d'un ou plusieurs espaces-tests bio et/ou mise en œuvre de tout autre dispositif d'accessibilité foncière
Septembre 2021, 2022, 2023	<b>Groupe d'actions « Alimentation durable pour tous »</b> - Renouvellement et développement de la Rando gourmande et Bio
Septembre 2022 / Août 2024	- Organisation de cours de cuisine collectifs « de la ferme ou du marché ... à mon assiette »

## 10- Descriptif détaillé du projet (maximum 4 pages) :

### Eléments du projet pour les 3 ans à venir :

- Objectifs ;
- Gouvernance et concertation (préciser les acteurs impliqués, le rôle de chacun, la formalisation des engagements des partenaires, la présence d'un coordinateur / animateur...);
- Plan d'actions en précisant par action ou groupe d'actions : le périmètre, la cible et les moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget) ;
- Engagement du porteur de projets sur ce plan d'actions : délibération pour les collectivités, engagement du Conseil d'administration (indiquer la date et le contenu du document, le joindre en annexe)
- Relations avec les autres échelles de territoire et avec les politiques publiques plus sectorielles, liens avec les schémas structurants (PCAET, PRAD, SCOT, CTE, CLS, etc.).

En 2021, l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle de Liffré-Cormier Communauté poursuit quatre objectifs complémentaires pour les trois années à venir :

- Poser les bases d'une politique alimentaire durable, au croisement des enjeux sociaux, environnementaux, de santé et d'économie, en construisant un diagnostic partagé, associant les habitants et citoyens à l'aide d'animations dédiées ;
- Développer l'offre de produits bio et locaux au sein des restaurants publics locaux, de façon harmonisée sur le territoire, conformément aux objectifs fixés par la loi Egalim (50% de produits durables, dont 20% de bio) et en soutien et complémentarité avec les initiatives communales ;
- Conforter l'alimentation comme une filière économique à part entière, en développant notamment la filière bio et en explorant les opportunités d'améliorer l'accessibilité foncière aux porteurs de projets ;
- Se positionner comme « animateur » d'un réseau qui réunirait les communes et leurs restaurants scolaires, les agriculteurs et producteurs, les consommateurs plus largement, les partenaires institutionnels.

Quatre groupes d'actions complémentaires sont ainsi identifiés :

### Groupe d'actions « Diagnostic PAT »

- *Périmètre* : territoire de Liffré-Cormier Communauté
- *Contenu* :
  - o Analyse et identification de la production du territoire
    - Diagnostic de l'offre alimentaire du territoire = productions agricoles
    - Transformations agroalimentaires sur le territoire
    - Circuits de distribution alimentaires
  - o Analyse et identification des flux physiques
    - Consommation des foyers
    - Consommation hors foyer (Restaurations commerciale et collective)
    - Sources de Pertes et Gaspillages
  - o Analyse et identification des mesures d'amélioration
    - Rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs du territoire
    - Développer un certain type d'agriculture sur les territoires en lien avec les attentes
    - Développer la qualité de l'alimentation
- *Moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget)* :
  - o **Recrutement d'un agent à temps plein pendant 36 mois** : la première année sera dédiée à l'élaboration du diagnostic partagé, conduisant à un élaborer un plan d'actions pour 6 ans. Cet agent sera ensuite chargé d'animer le PAT.
  - o Acquisition de données (CRAB notamment) – 2 000 €
  - o Prestations associées (par exemple, pour organiser des enquêtes, des ateliers...) – 3 000 €
- *Partenaires associés* :
  - o Collectivités territoriales (Département, Région), Communes et Pays de Rennes
  - o Organismes consulaires, représentations professionnelles
  - o Agriculteurs et producteurs du territoire
  - o « Consommateurs » : établissements de restauration collective, habitants, restaurateurs, artisans...
  - o Distributeurs (y compris supermarchés)
  - o Entreprises de l'industrie agroalimentaire

- *Perspectives de déploiement* : ce diagnostic devra permettre d'acquérir une maîtrise de l'ensemble des enjeux relatifs à l'alimentation sur le territoire, enjeux partagés avec les acteurs concernés, y compris la population. Sa réalisation permettra d'inscrire les réflexions déjà émergentes sur la restauration collective et l'accès au foncier dans un périmètre d'intervention plus large sur le développement de l'offre alimentaire locale et sur l'approfondissement des différents modes de consommation locale.
- *Remarque* : ce diagnostic sera complété par un focus sur le foncier agricole, en lien avec le groupe d'actions « Accès au foncier pour le développement de la production agricole bio ».

#### Groupe d'actions « Restauration collective »

- *Périmètre* :
  - o Commune : restaurants scolaires
  - o LCC et CIAS : restauration collective Petite Enfance, ALSH, Seniors
- *Cible* : il s'agira d'accompagner les communes à l'atteinte de l'objectif d'approvisionnement de leurs restaurants scolaires en produits durables à 50% dont 20% de bio au 1<sup>er</sup> janvier 2022, voire à la définition d'objectifs de progrès allant au-delà de ces taux, en fonction de la situation de chaque commune. Seront couplés les objectifs de lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de l'usage du plastique et d'éducation à l'alimentation.
- *Moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget)* :
  - o **Accompagnement des communes dans le diagnostic de leurs consommations et de leurs pratiques** : diagnostic des consommations, accompagnement à la définition d'un programme d'actions et à la mobilisation des moyens afférents [cf. DOB et PPI] → **mobilisation du chargé de mission PAT + partenariat avec Agrobio 35 (de 1 500 à 3 000 € HT par commune)**  
Certaines communes ont déjà réalisé ou entrepris ce travail de diagnostic. Il s'agira dans un premier temps de le compléter en accompagnant les communes qui ne disposent pas encore de ces éléments. L'objectif est d'obtenir un état des lieux des pratiques dans les restaurants scolaires (mais aussi dans les services de restauration mobilisés pour les services communautaires de la Petite Enfance, l'Accueil de loisirs et l'Aide à domicile), afin de déterminer les marges de progression à l'échelle du territoire communautaire et d'identifier les leviers individuels ou collectifs pouvant être activés.
  - o **Accompagnement collectifs auprès des communes** : partenariat avec AgroBio 35 pour organiser des journées d'échanges en cuisine, des formations avec des cuisiniers et diététiciens formateurs, formations pour le personnel de service. 5 200 € pour 12 stagiaires + 1 500 € = 6 700 € HT
  - o **Organisation d'animations pédagogiques**
    - En lien avec le Pays de Rennes (programme « La Ferme à l'école »)
    - Prestations complémentaires – 2 000 € / an
  - o **Accompagnement du projet de cuisine centrale porté par trois communes actuellement en gestion concédée** (Saint-Aubin-du-Cormier, Mézières-sur-Couesnon, Gosné) : chargé de mission PAT
- *Partenaires associés* :
  - o Communes, en tant que pilote en matière de restauration scolaire
  - o Département, Région : partenaires associés pour échanges de pratiques à l'échelle du territoire (collèges, lycées, EHPAD)
  - o Pays de Rennes : éducation à l'alimentation
  - o SMICTOM : réduction des déchets
  - o Agrobio 35
- *Perspectives de déploiement* : d'autres services de restauration collective pourront être associés à la démarche, à l'instar des services des EHPAD.

#### Groupe d'actions « Accès au foncier pour le développement de la production agricole bio »

- *Périmètre* : territoire de Liffré-Cormier Communauté
- *Cible* : il s'agira de préciser les objectifs de développement de la filière bio sur le territoire puis de définir les caractéristiques des dispositifs fonciers qui pourront être déployés sur le territoire pour favoriser l'implantation et/ou le développement de projets de production agricole biologique.
- *Moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget)* :
  - o Etude et analyse du foncier, identification du potentiel foncier mobilisable à court, moyen et long termes pour la production agricole locale et de qualité, avec prise en compte des qualités agronomiques des

sols → cf. focus « Foncier » dans le diagnostic PAT à réaliser + mobilisation chargé de mission Foncier LCC, partenariat Chambre d'agriculture, Département, SAFER, Agrobio 35, Terre de liens – 10 000 €

- Définition des caractéristiques du projet et/ou des dispositifs permettant d'améliorer l'accessibilité des porteurs de projet au foncier : quels objectifs, quelle continuité dans le « parcours résidentiel » du porteur de projet agricole, quels types de production (maraîchage, élevage, ...), quel(s) rôle(s) pour la Communauté de communes ? → **Service Aménagement et Service Développement économique et Emploi, avec le Département, la Chambre d'Agriculture, Agrobio 35** [en lien étroit avec le groupe d'actions « Diagnostic PAT »]
- Création d'un ou plusieurs espaces-tests bio sur du foncier public mobilisable en premier lieu (par exemple) : les deux étapes précédentes permettront de disposer des éléments permettant de préparer la création des « espaces-tests » (ou la définition de tout autre dispositif d'accompagnement foncier) – investissement matériel, recrutement, cahier des charges, etc. En cas de projet dédié au maraîchage, il conviendra de prévoir une mise en culture au printemps (2023).
- *Partenaires associés* :
  - Chambre d'agriculture, Agrobio 35
  - SAFER, Terre de liens
  - Département, Région, Pays de Rennes, communes
  - Pour la création d'un espace-test bio : mobilisation d'un tiers pour assurer l'exploitation et la gestion du site. Des objectifs d'insertion socioéconomique par l'emploi pourront être intégrés dans cette action, y compris en mobilisant une entreprise d'insertion dans la création et l'animation de ces espaces-tests.
- *Perspectives de déploiement* : ce groupe d'actions permettra à Liffré-Cormier Communauté de répondre à l'enjeu d'accompagnement de l'agriculture biologique dans la future politique générale de développement agricole communautaire.

#### Groupe d'actions « Alimentation durable pour tous »

- *Périmètre* : territoire de Liffré-Cormier Communauté, grand-public
- *Cible* :
  - Education à l'alimentation auprès des jeunes du territoire (y compris les scolaires, en lien avec le groupe d'actions précédent), des familles et ménages, des touristes et visiteurs : partage des enjeux du goût, de la nutrition, de la saisonnalité, mais aussi d'une alimentation moins émettrice de GES.
  - Justice sociale et alimentation solidaire, afin de permettre à chacun d'accéder à une alimentation de qualité, locale et de saison : publics spécifiques, accompagnés par les prescripteurs sociaux notamment
- *Moyens mis en œuvre (ETP, matériel, budget)* :
  - Actions d'animations :
    - Renouveau et développement de la Rando gourmande et Bio (randonnée permettant d'aller découvrir des producteurs bio du territoire) – 2 000 € par édition afin d'organiser des ateliers, des animations ou des conférences pendant le week-end événement.
    - Organisation de cours de cuisine collectifs « de la ferme ou du marché ... à mon assiette », adaptés aux publics visés : avec les ALSH et les espaces-jeunes, avec les associations de parents d'élèves, avec les CCAS-CDAS et l'épicerie solidaire, avec le service Animations Seniors du CIAS... - 2 000 € / an
- *Partenaires associés* :
  - CCAS, CDAS, épicerie sociale, associations sociales locales
  - Pays de Rennes
  - Producteurs locaux et organisations syndicales
  - Prestataires pour les animations et interventions (par exemple « Les pieds dans le plat »)
- *Perspectives de déploiement* : ce groupe d'actions vise à proposer des actions très concrètes à destination des habitants du territoire, dans toutes leurs diversités, pour les accompagner dans des changements de pratiques de consommation alimentaire.

#### **La première étape de cette démarche consistera à installer la gouvernance du projet.**

- Liffré-Cormier Communauté se positionnera comme **coordinateur et animateur**
  - Elu référent : Philippe ROCHER, vice-président délégué à l'Environnement, au Plan Climat Air Energie Territorial et au Projet Alimentaire Territorial
  - Elu associé : Guillaume BEGUE, vice-président délégué au Développement économique et à l'Agriculture

- o Technicien référent : futur Chargé de mission PAT (au sein du pôle Transitions écologiques, Mobilités et Tourisme)

Ce binôme sera chargé de mobiliser et intégrer à la démarche :

- o Le vice-président LCC délégué au Développement économique et à l'Agriculture ;
  - o Le service Développement économique et Emploi de LCC
  - o Le service Aménagement et le chargé de mission Foncier de LCC,
  - o Les services Enfance-Jeunesse, Petite Enfance, Aide à domicile de LCC et du CIAS et les élus référents ;
  - o Les élus et services communaux concernés par l'une ou l'autre des thématiques abordées.
- **Un comité de pilotage sera installé**, associant l'ensemble des partenaires cités plus haut. La DRAAF sera associée. Ce Comité de pilotage assurera, dans un premier temps, la validation des phases successives d'élaboration du PAT puis en assurera le suivi.
  - Les membres du Comité de pilotage seront répartis en **groupes de travail** pour chacune des thématiques du projet :
    - o Diagnostic PAT → piloté par VP délégué au PAT, Chargé de mission PAT
    - o Restauration collective → piloté par VP délégué au PAT, Chargé de mission PAT
    - o Production agricole locale, piloté par le VP délégué au Développement économique et à l'Agriculture, Service Développement économique et Emploi, Service Aménagement
    - o Alimentation durable pour tous → pilotage à définir.Le pilotage d'un de ces groupes de travail pourrait être confié à un élu communal, pour renforcer le lien entre la communauté de communes et les communes.

#### **Liffré-Cormier Communauté a exprimé son engagement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial à plusieurs reprises :**

- Délibération n°2019-138 du 14 octobre 2019 adoptant le Projet de territoire « Liffré-Cormier 2030 »
- Délibération n° 2020-203 du 15 décembre 2020, adoptant le Plan Climat Air Energie Territorial – voir en particulier les actions :
  - o 1.3.3 Accompagner l'éducation à une alimentation moins émettrice de gaz à effet de serre
  - o 2.2.3 Favoriser les circuits-courts et l'offre locale
  - o 2.2.4 Co construire un projet alimentaire durable
- Délibération n°2021-035 du 23 mars 2021, relative à la présentation du rapport d'orientations budgétaires qui prévoit un engagement dans un PAT.
- Décision n°2021-014 du Bureau communautaire en date du 6 avril 2021, validant l'engagement dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territoriale et sollicitant le soutien financier de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation.

Outre l'inscription de cette démarche dans le Projet de territoire, le Plan Climat Air Energie Territorial et la Stratégie de développement économique et Emploi de Liffré-Cormier Communauté, le Projet Alimentaire Territorial s'inscrit également dans le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes et a vocation à être complémentaire au Programme Local de l'Agriculture conclu en 2008 par le Pays de Rennes et ses partenaires (Chambre d'agriculture, SAFER, EPCI du Pays de Rennes).

Enfin, cette démarche a vocation à s'inscrire dans le **Contrat de Relance et de Transition écologique** en cours d'élaboration à l'échelle de Liffré-Cormier Communauté.

**11- Livrables pour les 3 ans à venir (maximum 0,5 page) : rapports intermédiaires et final, outils, produits, etc...**  
en indiquant, pour chacun, la forme, la cible, la couverture géographique

Groupe d'actions « Diagnostic PAT »

- Comptes-rendus de réunions (COPIL, groupes de travail)
- Bilan et enseignements de la concertation, intégrant une synthèse des résultats de l'enquête auprès de la population, des comptes-rendus d'entretiens et d'ateliers, des bilans des animations grand-public
- Rapports intermédiaires (Diagnostic / Stratégie) et rapport final synthétisant le diagnostic et la stratégie et présentant le plan d'actions

Groupe d'actions « Restauration collective »

- Outils de communication valorisant les actions menées par les services de restauration collective, y compris affichage obligatoire sur la part de produits durables et bio
- Outil de suivi des consommations des restaurants impliqués dans la démarche
- Catalogue partagé des producteurs
- « Bourse aux expériences », favorisant l'échange de pratiques entre les équipes, proposant des fiches-projets synthétiques à disposition des équipes

Groupe d'actions « Accès au foncier pour le développement de la production agricole bio »

- Rapports des études et analyses du potentiel foncier
- Observatoire du foncier public mobilisable à court, moyen et long terme pour des projets de production agricole

Groupe d'actions « Alimentation durable pour tous »

- Fiches-pratiques, retours d'expériences à destination du grand-public (ex : recettes avec des produits locaux, astuces pour préparer les restes...)
- « Bourse aux expériences », favorisant l'échange de pratiques entre les acteurs de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse et de l'aide à domicile, ainsi que pour les prescripteurs sociaux

**12- Modalités de suivi et d'évaluation du projet pour les 3 ans à venir** (maximum 0,5 page). Des indicateurs quantitatifs et précis doivent être prévus.

Le COPIL du projet se réunira au moins deux fois par an pour assurer le suivi général du projet, sur la base des travaux réalisés par chaque groupe de travail. Le COPIL est garant de la cohérence globale de la démarche.

Le suivi et l'évaluation du projet sont également intégrés dans le suivi du Plan Climat Air Energie territorial (cf. en particulier l'action 2.2.4 « Co construire un projet alimentaire durable »). A ce titre, les indicateurs de résultat suivants seront suivis :

Groupe d'actions « Diagnostic PAT »

- Recrutement du Chargé de mission PAT
- Nombre et types d'acteurs mobilisés dans le projet
- Emissions directes de GES du secteur agriculture (tonne éq. CO2 et tonne/ha)
- Emissions directes de polluants atmosphériques du secteur agriculture (tonne et tonne/ha)
- Part de producteurs engagés dans une démarche agroécologique ou une démarche qualité
- % d'agriculteurs ayant suivi une formation pour améliorer la durabilité des pratiques agricoles (rapporté au nombre total d'agriculteurs) :
- Taux de transformateurs travaillant avec des produits locaux (IAA, artisans)
- Taux de commerces/points de vente dans lesquels on peut trouver des produits locaux
- Part de producteurs ayant au moins un débouché dans le circuit de distribution locale
- Taux de commerces/points de vente dans lesquels on peut trouver des produits locaux
- 

Groupe d'actions « Restauration collective »

- Part de produits biologiques dans la restauration collective publique (%)
- % de produits locaux dans la restauration collective
- Nombre de personnes formées aux enjeux de la restauration durable dans le personnel des collectivités

Groupe d'actions « Accès au foncier pour le développement de la production agricole bio »

- Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%)
- Elaboration du volet agricole de la stratégie de développement économique
- Nombre et types de producteurs accompagnés par la CC, types d'accompagnements réalisés

Groupe d'actions « Alimentation durable pour tous »

- Diversité de l'offre de produits locaux (élevage, maraîchage...)
- Nombre de participants aux actions proposées sur le territoire

**13- Actions de valorisation du projet pour les 3 ans à venir** (maximum 0,5 page)

Elaboration d'un plan de communication dédié au projet :

- Charte graphique adaptée, déclinée sur les outils de communication produits tout au long de la démarche
- Publication régulière d'articles dans le magazine communautaire : évènements grand-public, valorisation d'actions mises en œuvre par des restaurants publics ou des producteurs, partage d'expériences ...
- Publication d'une synthèse du diagnostic du PAT
- Mise en ligne de l'ensemble des rapports et documents de synthèse du projet

#### 14- Prérequis et critères d'éligibilité du projet

Pour être éligible à l'appel à projets, le projet de PAT présenté dans le cadre de cet AAP doit satisfaire aux critères de reconnaissance officielle par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation de niveau 1. Par conséquent, **en déposant son dossier de candidature à l'appel à projet, le représentant de la structure porteuse du projet et signataire du dossier de candidature demande la reconnaissance du PAT au niveau 1.**

En outre, il s'engage à :

- ✓ réaliser le projet présenté en vue d'obtenir dans les 3 ans la reconnaissance en tant que Projet Alimentaire Territorial au niveau 2 ;
  - ✓ respecter le règlement d'usage de la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL reconnu par le ministère de l'agriculture », mention « Niveau 1 » ;
  - ✓ convier la DRAAF/DAAF et les autres financeurs aux réunions du comité de pilotage du PAT ;
  - ✓ informer la DRAAF/DAAF et les autres financeurs de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et le dossier joint, en particulier de tout changement lié à la structure porteuse du projet, aux partenaires engagés, au territoire concerné et aux actions engagées ;
- et accepte de :
- ✓ partager, dans le cadre du réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT) et des réseaux régionaux, les retours d'expériences de cette démarche utiles aux autres projets ;
  - ✓ autoriser l'utilisation des informations transmises pour publication sur les sites du MAA et des DRAAF/DAAF.

A Liffré, le 12 avril 2021

Stéphane PIQUET, Président de Liffré-Cormier Communauté



Compléter les éléments du projet répondant à chaque critère dans les tableaux ci-dessous. Pour rappel, la reconnaissance des projets se fait sur la base de 4 prérequis et 6 critères permettant d'apprécier leur qualité.

	Prérequis	Éléments du projet
<b>Portage du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale</li> <li>-Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux</li> </ul>	<p>Portage assuré par Liffré-Cormier Communauté, au titre de son rôle de coordinateur et d'animation de la transition écologique sur le territoire</p> <p>Projet mené en lien étroit avec les communes (en particulier au titre de leur compétence en matière de restauration scolaire) mais aussi avec le Pays de Rennes (complémentarité avec le Programme Local de l'Agriculture)</p>
<b>Démarche collective et concertée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Implication de différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs...)</li> <li>-Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens Présence d'un animateur / coordinateur (ou prévu)</li> </ul>	<p>Identification de l'ensemble des acteurs à associer, d'où recrutement d'un agent dédié au PAT pour assurer la mobilisation des acteurs et l'animation du projet</p>
<b>Prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA.</li> <li>-Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l'agriculture, l'alimentation et/ou au développement durable notamment et du plan régional de l'agriculture durable (PRAD) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la structuration de l'économie agricole et alimentaire ;</li> <li>• le maintien et le partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le développement de l'agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Le projet vise à améliorer la qualité nutritionnelle des repas distribués dans les restaurants publics locaux, à la fois dans un objectif d'éducation à l'alimentation et d'accessibilité du plus grand nombre à une alimentation de qualité. Cet objectif est étroitement couplé à des actions d'éducation à l'alimentation, que ce soit dans le cadre de la restauration scolaire ou auprès du grand-public.</p> <p>Le second pan du projet consiste à accompagner le développement de la production agricole locale, afin de contribuer à la relocalisation d'une partie de la consommation alimentaire du territoire, et ce dans un objectif d'amélioration de l'autonomie alimentaire et de réduction des émissions de gaz à effet de serre indirectes.</p>
<b>Transversalité de la démarche</b>	<p>Le projet prend en compte les différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie. Il s'articule avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS ...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération n°2019-138 du 14 octobre 2019 adoptant le Projet de territoire « Liffré-Cormier 2030 » et objectif dédié</li> <li>- Délibération n° 2020-203 du 15 décembre 2020, adoptant le Plan Climat Air Energie Territorial – voir en particulier les actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1.3.3 Accompagner l'éducation à une alimentation moins émettrice de gaz à effet de serre</li> <li>o 2.2.3 Favoriser les circuits-courts et l'offre locale</li> <li>o 2.2.4 Co construire un projet alimentaire durable</li> </ul> </li> </ul>

Critères de reconnaissance	Niveau 1	Éléments du projet
<b>Diagnostic partagé</b> Diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire du projet (données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation, ...) et sur le recensement des acteurs, de leurs missions et de leurs initiatives (en interne et en externe à la structure)	Diagnostic prévu ou en cours	Diagnostic prévu : s'agissant d'un PAT en émergence, le recrutement d'un chargé de mission dédié permettra d'installer la gouvernance du projet, de mobiliser l'ensemble des acteurs à associer et de préparer le diagnostic partagé nécessaire pour la définition de la politique alimentaire locale.
<b>Mise en œuvre d'actions opérationnelles</b> -Actions opérationnelles, cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic partagé et les objectifs du projet -Pilotage de la mise en œuvre de ces actions -Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de financement, le cas échéant	-Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration -COPIL mis en place ou prévu -Présence d'un animateur effective ou prévue	Le plan d'action sera élaboré suite à la réalisation du diagnostic, mais afin de donner corps au projet et de favoriser la mobilisation des acteurs, Liffré-Cormier Communauté a identifié des actions opérationnelles à mener de pair avec l'élaboration du diagnostic : restauration scolaire, accès au foncier, éducation à l'alimentation. Le COPIL sera mis en place au lancement du projet (4ème trimestre 2021). Le projet prévoit le recrutement d'un chargé de mission PAT, en charge de l'animation de la démarche.
<b>Engagement des partenaires</b> Engagement formalisé de différents partenaires	Lettres de soutien de partenaires diversifiés	A ce jour, certains partenaires sont identifiés au regard de leurs compétences (Région, Département) ou de leurs statuts (Pays de Rennes). Des échanges ont déjà été menés avec la Chambre d'Agriculture, mais ne sont pas encore formalisés dans une convention (la Chambre d'Agriculture a toutefois été associée à l'élaboration du Plan Climat et de la stratégie de développement économique). Enfin, des échanges ont été menés avec Agrobio 35 sur une éventuelle coopération. Le recrutement du chargé de mission PAT et le lancement du projet permettra de formaliser le type d'engagement apporté par chaque partenaire.
<b>Prise en compte des objectifs du PNA</b>	Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale, éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial)	Dimension « Approvisionnement de la restauration collective » comme axe « premier » du projet, au regard de l'enjeu d'exemplarité de la collectivité En lien avec cet axe, prise en compte des enjeux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justice sociale et éducation à l'alimentation durable,</li> <li>- Lutte contre le gaspillage alimentaire,</li> <li>- Reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial)</li> </ul>

<p><b>Pérennité du projet</b></p>	<p>-Soutien politique, moyens financiers adéquats -Existence d'un document-cadre ou d'une délibération inscrivant le projet dans la durée -Mobilisation de moyens financiers adéquats -Animation / coordination du projet</p>	<p>et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGAlim). Une attention particulière est à apporter à cette dernière thématique qui devra être mise en œuvre obligatoirement au niveau 2</p> <p>-Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place -Éléments de réflexion sur la pérennité du projet -Document cadre ou délibération établi(e) (ou prévu à court terme) avec minimum d'engagements financiers -Moyens d'animation prévus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération n°2019-138 du 14 octobre 2019 adoptant le Projet de territoire « Liffré-Cormier 2030 » et objectif dédié</li> <li>- Délibération n° 2020-203 du 15 décembre 2020, adoptant le Plan Climat Air Energie Territorial – voir en particulier les actions : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1.3.3 Accompagner l'éducation à une alimentation moins émettrice de gaz à effet de serre</li> <li>o 2.2.3 Favoriser les circuits-courts et l'offre locale</li> <li>o 2.2.4 Co construire un projet alimentaire durable</li> </ul> </li> <li>- Le ROB présenté au conseil communautaire le 23 mars 2021 identifie trois priorités politiques pour le mandat, parmi lesquelles la transition écologique. Au sein de cette priorité, le projet alimentaire territorial s'inscrit dans une démarche de santé, de saisonnalité, de respect de la biodiversité et doit répondre aux enjeux du réchauffement climatique : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Agir pour compléter l'offre bio et locale insuffisante sur notre territoire ; montants à prévoir en investissement et en fonctionnement.</li> <li>o Accompagner les communes sans restaurant municipal. Travail à engager avec tiers pour alimentation des cantines.</li> <li>o Mettre en place un Pass agri et une exonération de Taxe Foncière Non Bâtie pour les agriculteurs en bio</li> <li>o Soutenir toutes les communes et leurs restaurants dans la démarche PAT</li> <li>o Permettre l'installation de producteurs sur notre territoire</li> </ul> </li> <li>- Le budget prévisionnel 2021 prévoit des dépenses de fonctionnement pour mettre en place l'animation du PAT et des actions à destination des restaurants scolaires. Le Plan pluriannuel d'investissement prévoit également des crédits à échéance 2023.</li> <li>- Décision n°2021-014 du Bureau communautaire en date du 6 avril 2021, validant l'engagement dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territoriale et sollicitant le soutien financier de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation.</li> </ul>
<p><b>Dispositif d'évaluation de l'impact du</b></p>	<p>Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue</p>	<p>Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Réflexion à lier au suivi et à l'évaluation du Plan Climat Réflexion à intégrer dans l'élaboration du plan d'actions du PAT.</p>

